

## Recherches féministes

**Florence Rochefort (dir.) *Le pouvoir du genre. Laïcités et religions 1905-2005*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 272 p.**

Marie-Emmanuelle Reytier

---

Le féminisme : une question de valeur(s)  
Volume 21, numéro 2, 2008

URI : [id.erudit.org/iderudit/029457ar](https://id.erudit.org/iderudit/029457ar)  
<https://doi.org/10.7202/029457ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN 0838-4479 (imprimé)  
1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Reytier, M. (2008). Florence Rochefort (dir.) *Le pouvoir du genre. Laïcités et religions 1905-2005*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 272 p.. *Recherches féministes*, 21 (2), 204–206. <https://doi.org/10.7202/029457ar>

---

Tous droits réservés © Recherches féministes,  
Université Laval, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

⇒ **Florence Rochefort (dir.)**

*Le pouvoir du genre. Laïcités et religions 1905-2005.*

Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 272 p.

Ce recueil rassemble 14 communications présentées lors du colloque pluridisciplinaire « Genre, laïcité(s), religions » organisé à Paris en mai 2005 par Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel. Dans son introduction, Florence Rochefort présente l'objectif ambitieux des auteures et des auteurs : « revisiter l'histoire de la laïcité du point de vue du genre ». L'ouvrage se compose de deux parties : la première est intitulée « Le moment 1905 en France métropolitaine et coloniale » (p. 33-159) et la seconde, « Le genre, un révélateur des relations État, religions et sociétés » (p. 163-266).

Dans la première partie, le texte de Michelle Zancarini-Fournel, « Genre et laïcisation, jeux d'échelles du national au local » (p. 33-46), analyse brièvement le rôle des agents de l'État et des élus des années 1860 à 1905 pour anticiper, implanter ou retarder la laïcisation de l'éducation dans la Loire et le Rhône, deux des quatre départements français comptant le nombre le plus imposant d'élèves dans les écoles congréganistes publiques, et les différences dans ce processus entre les filles et les garçons.

Dans « Entre philanthropie et féminisme. Le Comité des dames de la ligue de l'enseignement (1901-1914) » (p. 47-63), Jean-Paul Martin étudie l'échec de l'accès des femmes aux instances dirigeantes de la Ligue de l'enseignement, une organisation élitiste qui a milité pour la laïcisation de l'enseignement dès sa création par Jean Macé en 1866. Martin montre les limites du message progressiste de la Ligue qui estimait les femmes « équivalentes » aux hommes sans être leurs égales et acceptait le travail féminin comme une réalité sociologique incontournable, mais conservait l'idéal de la mère au foyer, éducatrice républicaine. Le premier Comité des dames, né à Paris en 1876 et héritier des œuvres féminines dans la tradition philanthropique, était une façon d'accepter les femmes dans les rangs de la Ligue tout en les cantonnant dans des domaines précis, considérés comme leurs domaines de prédilection : les œuvres laïques et l'enseignement domestique. Certaines des adhérentes ont intégré le conseil général de la Ligue, mais le Comité des dames, qui renaît en 1901 après une période de somnolence, a été maintenu dans une position subalterne. L'impact de ses réflexions pionnières sur le travail des femmes reste à définir.

Dans « Ambivalences laïques et critiques féministes » (p. 65-82), Florence Rochefort montre que les élites masculines et laïques de la Troisième République craignaient de favoriser l'extension des revendications égalitaires aux droits civiques même si elles souhaitaient promouvoir l'éducation des femmes pour former à la fois des mères de famille qui inculqueraient les valeurs républicaines à la jeune génération et un personnel féminin qui prolongerait l'œuvre de laïcisation dans les

domaines réservés traditionnellement aux femmes – comme l'éducation des filles ou encore l'assistance aux malades.

Dans « Résistances des ligues féminines catholiques à l'idée laïque » (p. 83-97), Bruno Dumons retrace la création et le développement de deux organisations catholiques : la Ligue des femmes françaises, association monarchiste fondée à Lyon en 1901, et la Ligue patriotique des Françaises, branche parisienne qui a fait scission en 1902 pour soutenir l'Action libérale populaire de Jacques Piou favorable au ralliement des catholiques à la Troisième République. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les élites féminines catholiques se sont mobilisées en réaction à la politique de laïcisation, une riposte qui les a sensibilisées à l'action politique réservée auparavant aux hommes. Paradoxalement, elles ont acquis une maturité citoyenne « grâce à la République et à ses lois laïques » (p. 97).

Dans « Culture scolaire, idéal laïque et différences filles/garçons » (p. 99-109), Frédéric Mole relève deux tendances dans la culture scolaire laïque en matière d'éducation des filles : la première, majoritaire au sein des amicales d'instituteurs et d'institutrices, prônait l'indifférenciation des programmes pour favoriser leur émancipation intellectuelle, tandis que la seconde, majoritaire à la Ligue de l'enseignement, souhaitait renforcer leur qualification professionnelle pour encourager ainsi leur émancipation sociale.

Dans « Éducation sexuelle et morale laïque chez Durkheim » (p. 111-125), Jean Elisabeth Pedersen énumère les jalons posés par Durkheim en vue d'élaborer une morale laïque de la sexualité et souligne l'accent mis par le sociologue sur la portée culturelle de l'acte sexuel, d'après lui plus importante que son caractère biologique.

Les deux derniers textes de la première partie ont pour objet d'étude deux pays du Maghreb. Dans « L'éducation des jeunes filles musulmanes en Tunisie : missionnaires religieux et laïques » (p. 127-143), Julia Clancy-Smith avance l'hypothèse que la scolarisation des filles par les missionnaires a permis ultérieurement celle des jeunes musulmanes qui sont entrées dans ces écoles après 1905, la séparation ayant « peut-être » eu pour effet de « rassurer les parents musulmans qui doutaient de la réalité du désintérêt pour le prosélytisme affiché par le régime colonial » (p. 142). Dans « La sécularisation par l'école : filles et garçons juifs d'Algérie » (p. 145-159), Joëlle Allouche-Benayoun ne traite pas véritablement du genre, mais elle résume le processus déjà bien connu par lequel la population juive d'Algérie a accédé à l'école laïque perçue comme un agent émancipateur.

La seconde partie commence avec la communication de Françoise Gaspard intitulée « Sécularisation du droit, laïcité et droits des femmes au plan international » (p. 163-181) qui retrace le rôle de la Commission de la condition de la femme (CCF) à l'Organisation des Nations unies (ONU). « Une histoire de la CCF reste à faire », comme en convient l'auteure (p. 168).

Stéphanie Tawa Lama-Rewal, dans « Les droits des femmes, otages de la laïcité à l'indienne » (p. 183-200), et Azadeh Kian-Thiébaud, dans « Modernité,

genre et religion en Iran » (p. 201-215), montrent que l'appartenance communautaire et religieuse des femmes peut freiner ou favoriser leur émancipation.

Dans « Mariage homosexuel, religion et État aux États-Unis » (p. 217-228), Baptiste Coulmont relate la polémique qui fait rage, depuis le début des années 90, entre les personnes favorables à l'officialisation du mariage homosexuel et celles qui s'y opposent, mariage dont l'interdiction est considérée, depuis la décision de la Cour suprême de l'État d'Hawaï en 1993, comme une discrimination selon le sexe.

Dans « Droit à l'avortement et identité catholique polonaise » (p. 229-247), Jacqueline Heinen revient sur les origines, la mise en place et le maintien de la « loi anti-avortement » de 1993 liée à ses yeux au « marialisme » de la population polonaise (p. 237).

Dans « Le poids des Églises en Allemagne sur la question de l'avortement » (p. 249-266), Jean-Paul Willaime traite des tentatives pour uniformiser le régime juridique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) depuis la réunification allemande et des crises successives qui ont opposé le gouvernement aux divers groupes plus ou moins radicaux au sein de l'Église catholique.

La plupart des communications de la première partie ont le mérite de rappeler que l'émancipation des Françaises a été un corollaire involontaire et tardif de la laïcisation de la société lancée par les élites masculines de la Troisième République à partir des années 1880. Les textes de la seconde partie attirent l'attention sur deux points importants : d'une part, dans les pays non occidentaux, la laïcisation des sociétés, qui conduit *de facto* à émanciper les femmes, continue à être dénoncée comme un volet du colonialisme; d'autre part, la question du « genre » et des « laïcités » est subordonnée aux contextes culturels nationaux, y compris en Europe.

MARIE-EMMANUELLE REYTIER  
Université Laval

⇒ **Virginie Descoutures et autres (dir.)**

*Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales.*

Collection « Mutations/Sexe en tous genres », Paris, Éditions Autrement, n° 244, 2008, 220 p.

Publié dans la collection « Mutations/Sexe en tous genres », des Éditions Autrement, cet ouvrage collectif sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe dans le monde occidental est issu d'un colloque tenu à l'École normale supérieure de Paris en décembre 2006. S'y étaient réunis des spécialistes de plusieurs disciplines des sciences sociales venant de l'Allemagne, de la Belgique, du Québec, de l'Espagne, des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne. Leurs